

> Intitulé de l'emploi

Responsable topographie et foncier

> Autres appellations

- Chef du service topographique et foncier
- Chef de bureau/section d'un service topographique

> Définition synthétique

Le responsable topographie et foncier anime et coordonne la mise œuvre des orientations, des projets de service et des décisions dans le domaine d'activités. Il a un rôle de géomètre/expert pour le compte de la collectivité.

> Activités principales

- Pilotage stratégique et management opérationnel
- Direction de la production et diffusion des données géographiques de référence pour le compte de la collectivité : données domaniales, foncières, cartographiques et topographiques
- Contrôle et validation des données, documents et courriers produits
- Impulsion d'une dynamique de réflexion et d'innovation
- Déclinaison des actions de mise en œuvre dans la structure et dans le cadre des politiques publiques et des projets de services validés par la hiérarchie
- Organisation et répartition des moyens disponibles pour l'atteinte du niveau de performance attendu et les objectifs fixés
- Préparation, gestion et bilan budgétaire
- Animation des relations avec les acteurs institutionnels et professionnels et assurance de la cohérence de l'activité avec les autres collectivités
- Veille prospective sectorielle sur des aspects techniques et juridiques
- Garantie de la bonne réalisation des travaux dans le cadre de la réglementation des marchés publics

> Compétences requises

Savoir :

- Techniques de management par projets et par objectifs
- Maîtrise des règles, des techniques et des méthodes liées aux activités principales de l'organisation : droit foncier et droit domanial, topographie et topométrie, cartographie et SIG (système d'information géographique)
- Maîtrise des règles de la commande publique et réglementation des marchés publics
- Démarches qualité et processus
- Accompagnement et conduite du changement
- Sociologie des organisations et psychologie

Savoir-faire :

- Impulser des dynamiques et être force de proposition
- Utiliser à profit les techniques et les méthodes liées au domaine d'activité
- Mettre en cohérence des moyens et des besoins
- Communiquer et vulgariser
- Fédérer autour d'un projet ou d'un objectif
- Mettre en place des tableaux de bord et des outils de suivi
- Gérer de la ressource humaine
- Piloter et suivre les projets principaux de la structure
- Diffuser l'information et rendre compte

Comportements professionnels :

- Sens du service public
- Sens de la communication et aisance orale
- Grande réactivité
- Sens de l'écoute

> Conditions particulières d'exercice

- Large autonomie dans l'organisation du travail et dans les décisions liées à la gestion quotidienne de la structure
- Représentation de la collectivité et/ou de la direction et engagement) du service
- Diplôme de géomètre/expert foncier DPLG (diplômé par le gouvernement) ou équivalent

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Impact de plus en plus important du champ juridique des décisions et des instructions des dossiers
- Compréhension et anticipation des attentes des utilisateurs de la donnée géographique publique
- Évolutions techniques et normatives
- Optimisation et modernisation des outils, des méthodes et de l'organisation du service

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Nécessité de formation dans le domaine juridique, notamment sur la responsabilité professionnelle, la gestion des contentieux juridiques, etc.

> Proximité avec d'autres emplois

- Directeur de service technique
- Responsable du système d'information géographique
- Chef de projet
- Géomètre